



Conditions Générales de Vente –

Clause - Chambres d'Hôtes

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la réservation d'un séjour en chambre d'hôtes au sein de l'établissement **chambres d'hôtes « les boulommiers »**, situé à **3 chemin des boulommiers 77920 SAMOIS SUR SEINE.**

2. Réservation

La réservation devient ferme lorsque :

- Le client a transmis ses coordonnées complètes ;
- L'établissement a confirmé la disponibilité ;
- Le client a versé un acompte de **25% pour une commande supérieure à 125 €.**
- **En dessous de ce montant le règlement est intégral**

Toute réservation implique l'acceptation des présentes CGV.

3. Tarifs

Les tarifs indiqués sont en euros, **Toutes taxes comprises**, et s'entendent **par chambre et par nuit**, petit-déjeuner inclus.

L'établissement se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, mais les séjours déjà confirmés ne sont pas impactés.

4. Paiement

Le solde du séjour est à régler :

- **Via le site de réservation**
- **À l'arrivée pour les réservations de dernière minute**
- Par : **espèces, carte bancaire, virement, chèques vacances.**

5. Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par écrit à isabelle@lesboulommiers.fr.

politique de remboursement:



Chambres d'hôtes « Les boulommiers »
3, chemin des boulommiers
77920 Samoies sur seine

- **Annulation plus de 14 jours avant l'arrivée** : remboursement intégral de l'acompte
- **Entre 14 et 7 jours** : acompte conservé
- **Moins de 7 jours ou no-show** : totalité du séjour due

6. Annulation par le propriétaire

En cas d'annulation par l'établissement pour raisons exceptionnelles, le client est intégralement remboursé des sommes versées. Aucune indemnité supplémentaire ne pourra être réclamée.

7. Arrivée et départ

- Arrivée : à partir de 15h00
- Départ : avant 11h30

En cas d'arrivée tardive, le client doit en informer l'établissement.

8. Capacité des chambres

Les chambres sont prévues pour un nombre maximum de 2 personnes.
Tout dépassement non autorisé pourra entraîner un refus d'hébergement.

9. Animaux

Les animaux **ne sont pas** acceptés.

En cas d'acceptation, des conditions spécifiques peuvent s'appliquer.

10. Petit-déjeuner

Le petit-déjeuner est servi entre **8h00** et **10h00** dans la **salle à manger commune**.

11. Utilisation des lieux

Le client s'engage à :

- respecter la tranquillité des lieux ;
- utiliser les équipements avec soin ;
- ne pas fumer en intérieur (selon la loi en vigueur).

Tout dommage causé pourra être facturé.



12. Responsabilité

L'établissement décline toute responsabilité en cas de :

- vol, perte ou dégradation d'effets personnels,
- utilisation non conforme des installations.

13. Données personnelles (RGPD)

Les informations collectées ne sont utilisées qu'à des fins de réservation et de gestion du séjour.

Le client peut demander la rectification ou suppression de ses données.

14. Litiges

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable.

À défaut, le tribunal compétent sera celui du lieu de l'établissement.

Clause – Utilisation de la piscine

15. Piscine — Conditions d'accès et d'utilisation

La piscine mise à disposition des clients est un espace de détente partagé. Son accès est soumis aux conditions suivantes :

15.1. Horaires & accès

La piscine est accessible dans le respect du voisinage et des hôtes, exclusivement aux clients séjournant dans l'établissement.

L'accès peut être restreint temporairement pour des raisons de sécurité, d'entretien ou d'intempéries, sans compensation financière.

15.2. Sécurité & responsabilité

La piscine n'est pas surveillée.

Chaque utilisateur s'y baigne sous sa propre responsabilité.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable en permanence.

Il est strictement interdit :

- de courir autour de la piscine,
- de plonger,
- d'utiliser la piscine en état d'ivresse ou sous l'emprise de substances.



L'établissement décline toute responsabilité en cas d'accident résultant du non-respect de ces règles.

15.3. Hygiène

Une douche est obligatoire avant l'entrée dans le bassin.

Les clients doivent utiliser une tenue de bain appropriée (shorts longs, tee-shirts et vêtements sont interdits selon la réglementation sanitaire applicable).

L'utilisation de crèmes solaires huileuses ou teintées peut être réglementée afin de préserver la qualité de l'eau.

15.4. Comportement & respect des lieux

Les clients doivent respecter la tranquillité des autres usagers (aucune nuisance sonore excessive).

Il est interdit de manger, de boire ou de fumer dans l'espace piscine, sauf dans les zones expressément prévues.

Aucun objet en verre n'est autorisé aux abords du bassin.

15.5. Équipements

Les serviettes de piscine **peuvent être prêtées contre caution.**

Il est interdit d'utiliser les serviettes des chambres autour de la piscine.

15.6. Fermeture exceptionnelle

En cas d'incident technique ou sanitaire, l'établissement peut fermer la piscine sans préavis. Aucune réduction de prix ou indemnité ne pourra être réclamée.

Clause – Utilisation de la terrasse

16. Terrasse — Conditions d'accès et d'utilisation

La terrasse est un espace commun mis à disposition des clients pour leur détente. Son usage est soumis aux règles suivantes :

16.1. Accès & horaires

La terrasse est accessible dans le respect du voisinage et des hôtes.

L'accès peut être interdit pour des raisons de tranquillité du voisinage, d'entretien ou de sécurité.



16.2. Respect des lieux & tranquillité

Les clients s'engagent à respecter le calme des lieux et à éviter toute nuisance sonore, notamment en soirée et tôt le matin.

Toute fête, rassemblement bruyant ou consommation excessive d'alcool sur la terrasse est strictement interdite.

Les meubles mis à disposition (tables, chaises, parasols, etc.) doivent être utilisés avec soin et remis à leur place après usage.

16.3. Hygiène & sécurité

Il est interdit de jeter des déchets, mégots ou objets depuis la terrasse.

Les cendriers doivent être utilisés lorsqu'un espace fumeur est prévu.

Il est interdit de monter sur les rambardes, garde-corps ou tout autre élément pouvant présenter un risque de chute.

Les enfants doivent être sous la surveillance constante d'un adulte responsable.

16.4. Consommation de nourriture et de boissons

La consommation d'aliments et de boissons est autorisée uniquement si cela ne génère ni saleté, ni nuisance.

Les contenants en verre sont déconseillés pour des raisons de sécurité.

16.5. Usage privatif

La terrasse est un espace partagé par l'ensemble des clients.

Son utilisation privative (réservations, événements, shootings photo, etc.) nécessite une autorisation préalable du propriétaire.

16.6. Dégradations

Toute dégradation constatée sur le mobilier ou les installations de la terrasse pourra faire l'objet d'une facturation au client responsable.



Clause – Parking

17. Parking — Conditions d'accès et de responsabilité

Le parking mis à disposition par l'établissement est un service offert aux clients séjournant dans les chambres d'hôtes. Son utilisation implique l'acceptation des conditions suivantes :

17.1. Accès & fonctionnement

Le parking est accessible **24h/24**

Les places ne sont **pas réservées individuellement**, sauf mention contraire.

L'établissement se réserve le droit de limiter l'accès en cas de saturation ou de travaux.

17.2. Responsabilité & sécurité

Le parking est non surveillé.

Les véhicules y stationnent sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires.

L'établissement ne pourra être tenu responsable en cas de :

- vol ou tentative de vol,
- dégradations extérieures (intempéries, chutes de branches, actes de tiers),
- dommages causés par un autre véhicule ou par mauvaise manœuvre.

17.3. Bon usage des lieux

Il est demandé aux clients de :

- respecter les marquages au sol et les voies de circulation,
- ne pas occuper plusieurs places,
- ne pas obstruer les accès, portails ou passages d'urgence.

Il est interdit de :

- procéder à des réparations mécaniques sur place,
- laisser tourner le moteur inutilement,
- stocker des objets ou déchets dans le parking.

17.4. Véhicules autorisés

Le parking est réservé aux **véhicules légers**.

Les véhicules encombrants (camions, remorques, camping-cars, motos bruyantes, etc.) nécessitent une autorisation préalable de l'établissement.



17.5. Dommages causés par des clients

Tout dommage causé au portail, aux clôtures, aux équipements ou aux autres véhicules du parking engage la responsabilité du client concerné, qui pourra être tenu de rembourser les frais de réparation.

18. Borne de recharge pour véhicules électriques

18.1. Accès & utilisation

Une borne de recharge pour véhicules électriques est mise à disposition **exclusivement pour les clients** de l'établissement.

Son utilisation est possible **24h/24**.

L'accès peut être restreint temporairement pour maintenance, surcharge, ou en cas de problème technique, sans compensation financière.

18.2. Tarification

La recharge est comprise dans le prix de la nuitée.

Toute charge réalisée sans autorisation préalable pourra entraîner une facturation majorée.

18.3. Responsabilité & sécurité

Le client doit utiliser la borne conformément aux instructions affichées et aux normes en vigueur.

L'établissement décline toute responsabilité pour :

- les dommages causés au véhicule suite à une mauvaise utilisation de la borne,
- une interruption de charge liée à un défaut technique ou à une coupure électrique externe,
- tout incident lié à l'utilisation d'un câble défectueux appartenant au client.

Le client doit rester présent ou joignable pendant la recharge de son véhicule.

18.4. Bon usage & respect des lieux

Le client doit :

- utiliser un câble compatible et homologué,
- libérer la place de parking dès la recharge terminée afin de permettre l'accès aux autres usagers,
- veiller à ne pas gêner l'accès aux autres places du parking pendant les branchements.

Il est interdit :

- de laisser un véhicule branché inutilement après la fin de charge,
- d'utiliser la borne pour des appareils non autorisés.



18.5. Dégradations

Toute dégradation constatée sur la borne, le matériel électrique ou le parking résultant de l'usage du client pourra faire l'objet d'une facturation.

Clause – Wi-Fi

19. Wi-Fi — Conditions d'accès et d'utilisation

L'établissement met à disposition de ses clients un accès Wi-Fi gratuit. L'utilisation de ce service implique l'acceptation des conditions ci-dessous.

19.1. Accès au service

L'accès Wi-Fi est fourni exclusivement aux clients séjournant dans l'établissement. Le mot de passe communiqué est strictement personnel et ne doit pas être partagé en dehors du cadre du séjour.

19.2. Usage raisonnable

Le client s'engage à utiliser le réseau de manière raisonnable, dans le respect :

- des lois en vigueur,
- des bonnes pratiques d'usage d'Internet,
- des limites techniques du réseau.

Sont interdits notamment :

- le téléchargement illégal (P2P, torrents, contenus protégés),
- la consultation de contenus illicites,
- toute tentative de piratage, intrusion, ou altération du réseau ou des équipements.

19.3. Sécurité & confidentialité

Le réseau Wi-Fi est un réseau partagé : le client doit prendre les mesures nécessaires pour protéger ses propres appareils (antivirus, mises à jour, pare-feu).

L'établissement ne peut garantir l'absence totale d'intrusion ou de risque informatique.

19.4. Limitations & disponibilité

La qualité de la connexion peut varier selon :

- le nombre d'utilisateurs,
- les conditions atmosphériques,
- la configuration des bâtiments.

L'établissement ne saurait être tenu responsable :

- d'une interruption temporaire,
- d'une baisse de débit,



- d'une coupure liée à une panne ou un incident technique.

Aucune compensation financière ne pourra être exigée en cas d'indisponibilité du réseau.

19.5. Responsabilité de l'utilisateur

Le client est **entièrement responsable** de l'usage qu'il fait du réseau et des contenus consultés.

En cas d'usage frauduleux ou illégal, sa responsabilité civile et/ou pénale pourra être engagée.

Clause – Jeux de société

20. Jeux de société — Conditions d'accès et d'utilisation

L'établissement met à disposition de ses clients une sélection de jeux de société destinés à agrémenter leur séjour. Leur utilisation implique l'acceptation des conditions suivantes :

20.1. Accès et disponibilité

Les jeux de société sont mis à disposition gratuitement pour l'ensemble des clients séjournant dans l'établissement.

Leur accès se fait en libre-service.

L'établissement ne garantit pas la disponibilité de tous les jeux à tout moment.

20.2. Utilisation appropriée

Les clients s'engagent à utiliser les jeux :

- dans le respect du matériel,
- conformément à leur usage prévu,
- dans les espaces autorisés (salon commun, terrasse, chambre, etc.)

Il est strictement interdit :

- d'emporter les jeux hors de l'établissement,
- de mélanger les pièces entre différents jeux,
- d'utiliser les jeux dans des zones humides (bord de piscine, salle de bain, etc.).

20.3. Respect et rangement

Les jeux doivent être rangés complets et en bon état après utilisation.

Tout manque ou dégradation constatée doit être immédiatement signalé au propriétaire.

En cas de perte, casse ou détérioration importante, une participation au remplacement pourra être demandée.



20.4. Enfants et sécurité

Les jeux de société contenant de petites pièces ne doivent pas être laissés à la portée des jeunes enfants.

Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnants lors de l'utilisation des jeux.

20.5. Respect du calme

L'usage des jeux de société doit se faire dans le respect de la tranquillité des lieux et des autres clients.

Les jeux bruyants ou entraînant des rassemblements importants doivent être réservés aux espaces communs adaptés.

20.6. Propreté

Les clients doivent veiller à ne pas :

- manger ou boire au-dessus des jeux,
- salir ou endommager les plateaux, cartes, pions ou accessoires.

Clause – Billard

21. Billard — Conditions d'accès et d'utilisation

L'établissement met à disposition un billard pour le plaisir et la détente de ses clients.

L'utilisation de cet équipement implique l'acceptation des conditions suivantes :

21.1. Accès

Le billard est accessible exclusivement aux clients séjournant dans l'établissement.

Les horaires d'accès sont dans le respect des hôtes

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

21.2. Utilisation adéquate

Le billard doit être utilisé conformément à son usage prévu : jeu calme, respect des règles et maintien du matériel en bon état.

Il est **interdit** :

- de s'asseoir ou de monter sur la table,
- de poser des boissons, objets lourds ou chauds sur le tapis,
- de frapper violemment avec les queues de billard ou les boules,
- de déplacer la table sans autorisation.



21.3. Matériel

Les queues, billes, triangle, craies et autres accessoires doivent être utilisés avec soin. En cas de dégradation, casse ou perte de matériel (queue tordue, tapis abîmé, bille cassée...), une facturation correspondant aux réparations ou au remplacement pourra être appliquée.

Après utilisation, le matériel doit être rangé à l'endroit prévu.

21.4. Respect du calme

Le billard doit être utilisé dans le respect de la tranquillité des lieux, surtout en soirée et en présence d'autres clients.

Les comportements bruyants ou perturbateurs pourront entraîner une suspension d'accès au billard.

21.5. Boissons et propreté

Les boissons ne doivent pas être posées sur la table ou le rebord du billard.

Le client doit veiller à ne pas salir le tapis (nourriture, liquides, cendres, etc.).

Tout nettoyage spécifique pourra faire l'objet d'une facturation.

21.6. Responsabilité

Le client est entièrement responsable de l'usage qu'il fait de l'équipement.

L'établissement décline toute responsabilité en cas d'accident ou de blessure liée à une mauvaise utilisation du billard.